

## Membres présents

**Présidente** : Florence Delcayre

Toute l'équipe enseignante à l'exception de mesdames Pouyaud et Coué absentes excusées.

**FCPE** : Anne Laure Duny, Laurence Josué, Céline Fernandes, Nathalie Coilly et Catherine Goursonnet

**APEV** : Sidonie Mathias, Stéphane Petit, Marjorie Desarnaud, Sonia Bensalem, Muriel Mansion, Eleanor Baker, Audrey Fauconnier Zaire, Marie-Judith Belorgey, Celine Persinnette, Marianne Magnier Moreno

**Représentants de la Mairie** : Sandra Garcia, responsable adjointe du pôle logistique, Anne-Laurence Rouger, adjointe au maire.

### Questions portées à l'ordre du jour

#### **1/ Le bilan de la rentrée scolaire**

Nous avons organisé une entrée en musique échelonnée tous les quarts d'heure pour éviter les attroupements devant l'entrée des deux écoles. Les CP ont été accueillis dans le préau avec un parent.

L'école compte aujourd'hui 392 élèves

4 CP à 24/25/23/23

3 CE1 à 28/27/27

3 CE2 à 27/26/27

2 CM1 à 27/28

1 CM1/CM2 à 23 : 16 CM1 et 7 CM2

2 CM2 à 27/28

2 nouvelles enseignantes sont arrivées à l'école : Sarah Coué et Sylvie Santiago

Personnel municipal : Katia Félix après un congé nous revient à l'infirmerie et une nouvelle AS complète son mi-temps : Madame LOPES Nathalie. Madame Brugière Marie-José travaille toujours dans l'école.

6 élèves bénéficient de l'aide d'assistante de vie scolaire (AVS) et 3 élèves sont scolarisés à temps partiel.

20 élèves bénéficient d'un projet d'accueil individualisé (PAI) dont 3 avec un panier repas

62 élèves ont fait l'objet d'échanges avec le réseau d'aide aux élèves en difficultés (RASED) afin d'organiser leur meilleure prise en charge (13 CP / 16 CE1 / 14 CE2 / 7 CM1 / 12 CM2) (15%)

A ce jour, nous ne savons pas encore combien d'élèves seront suivis par le RASED.

Notre UPE2A compte 6 élèves (Italie, Mali, Colombie, Roumanie, Algérie)

Le cours d'EILE (Enseignements internationaux de langues étrangères) ouvert à tous les volontaires dès le CE1 est assuré par madame Boughnim le jeudi de 16h30 à 18h30 et compte 13 élèves

Le cours OEPRE (ouvrir l'école aux parents pour la réussite des élèves) est assuré par madame ASSAYAG : 9 parents sont inscrits. Les cours ont lieu tous les lundis et jeudis de 17h à 19h

Projets avec intervenants municipaux :

Arts visuels avec Laurent François ( 6 classes)

Arts visuels avec Isabelle Mauduis (1 classe)

Musique avec Sandrine Coletti (10 classes)

EPS avec Véronique Lefrançois (4 classes)

EPS avec Cyrille Besse (5 classes)

Tennis de table : Gilles Roussel (3 classes)

Classes transplantées : 1 classe de neige du 30/01/18 au 09/02/18 pour les 2 CM2 et le CM1/CM2

Sensibilisation dans le cadre du parcours citoyen pour les CM :

-sensibilisation au handicap

-posture du voyageur dans les transports en commun

-danger d'internet

Toutes les classes bénéficieront d'une sortie spectacle (concert, cirque ou théâtre)

Parcours découverte musicale du conservatoire : 13 classes y participent.

Dispositif Ecole et cinéma : 11 classes y participent

Ateliers du patrimoine avec des guides spécialisés sur tous les niveaux de classe.

L'écriture du nouveau projet d'école est repoussée au mois de décembre : il sera présenté lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école. Nous devons ajouter à notre bilan présenté en juin dernier les résultats aux évaluations diagnostiques CP et CE2 de rentrée.

Calendrier de la remise des livrets LSU (livret scolaire unique): samedi 27 janvier pour la majorité des classes et vendredi 26 janvier pour les CM2A et CPC

## **2/ Temps méridien : intervention de madame Carles**

Environ 350 élèves déjeunent à la cantine. 15 animateurs encadrent les élèves (6 titulaires et 9 vacataires) et il en manque 2.

Les activités durent 1h et sont organisées en fonction de l'âge des enfants (1h pour les CP/CE1 en fin de service et 1h pour les plus grands dès 11h45). Les enfants circulent librement sans inscription aux ateliers : relaxation, musique et percussions, théâtre, foot, hand-ball, danse hip hop, loup garou, graphe, pâte à modeler, créa-récup, conte, bibliothèque, dessin manga.

## **3/ Règlement intérieur**

- Premier ajout

« Il convient d'attendre de chaque élève une tenue vestimentaire correcte conforme aux exigences de la vie collective. La tenue de sport est exigée les jours où l'EPS est à l'emploi du temps »

- Second ajout

« Filmer ou prendre des photos des personnes pendant une activité est possible avec l'autorisation de l'enseignant(e) responsable de la séance. L'utilisation de ces photos ou supports audio-visuels est strictement réservée à l'usage pédagogique et ces documents ne doivent pas être rendus publics en dehors de ce cadre et de l'ENT de classe »

## **4/ Coopérative scolaire : bilan 2016/2017 et 1<sup>er</sup> appel**

Produits

- Participations volontaires des familles : 6103,79€
- Bénéfices de la vente des photos : 2691€

- Dons des associations de parents : 839,54€
- Régulation compte année scolaire 2015/2016 : 18,80 (chèque jamais encaissé)

#### Charges

- Activités et sorties : 11 422,66€
- Cotisations assurances OCCE : 777,81€
- Autres charges courantes : 103,10€ (1 disque dur école, timbres)
- Charges exceptionnelles : 29,00 € (1 inscription à l'espace jeune/ aide aux devoirs)

Actuellement, il reste 4691.58 € sur le compte de la coopérative.

Le premier appel aura lieu ce mois-ci.

#### Grosses dépenses activités éducatives :

APS avec les pompiers pour les CM2. Ecole et cinéma. Sorties au théâtre. Intervention de « sciences et nature ». BCD de classe et prix littéraire (le budget municipal des classes sert à l'achat des manuels et du petit matériel). Sorties classe de neige, hors budget mairie. Fresque de l'école. Lombricomposteurs. Abonnements Bayard.

#### Petites dépenses

Petits matériels hors période de budget municipal. Matériel scientifique. Jeux. CD/DVD. Sapins / déco de Noël. Matériel projets arts. Plantations. Goûters pour l'étude

Information sur le budget mairie : 43€ par enfant dont 30€ par enfant pour les livres et petits matériels (budget identique depuis plusieurs années alors que les prix augmentent - UPE2A et bureau sans budget spécifique).

## 5/Sécurité

**Les exercices obligatoires** : le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le vendredi 22 septembre ; l'évacuation s'est faite dans le calme en 3 minutes.

**Le prochain exercice PPMS** aura lieu entre le 6 novembre et le 22 décembre. Cet exercice sera l'occasion de tester la mise en œuvre des consignes de l'alerte « attentat-intrusion » Les élèves et les parents seront prévenus.

Les règles d'accès à l'école pour les adultes pendant le temps scolaire restent inchangées.

Voierie : questions soumises à madame Rouger

- Avancement de la réflexion de la municipalité concernant le passage en zone 30 du Bd de la libération ? *Madame Rouger n'annonce pas de décision prise sur ce sujet. Il y a quelques ralentisseurs mais trop peu nombreux selon les parents élus.*
- Serait-il possible d'installer des bandes anti-dérapantes sur les marches extérieures côté 106 et dans l'impasse ? *Oui, cela pourra être mis en place dans le cadre des demandes de travaux annuels faites par la directrice.*
- Y aura-t-il des campagnes régulières de sensibilisation puis de verbalisation de la police en direction des parents qui se garent en double file aux abords de l'école le matin, le mercredi midi et le soir ? *Oui, sur demande. La directrice propose une intervention par trimestre.*
- Serait-il possible que la mairie repense la place des piétons devant les deux écoles élémentaires et la modification de la circulation aux heures d'entrée à 8H35 et de sortie à 16h ? *Madame Rouger précise que la rue ne sera jamais fermée ni mise dans un seul sens car elle est trop fréquentée. L'installation de visiophone est à l'étude pour verbaliser les infractions devant l'école. Elle note les propositions faites : zone 20 et*

*passage alterné devant l'école. La possibilité d'entrée directement dans la cour par le portail vert rue du Commandant Mowat est soulevée afin de désengorger le trottoir au 106/108 rue Diderot.*

- Sortie du parking dans la cour toujours utilisée : *la copropriété concernée a refusé de fermer l'issue de secours. La prochaine assemblée générale qui évoquera à nouveau ce sujet aura lieu en décembre et la mairie attend sa décision.*

### **Le plan canicule :**

Chaque année, nous vivons un épisode de forte chaleur, voire de canicule et l'accueil des élèves et des personnels est très difficile.

Etat des lieux de la scolarisation des élèves pendant une période de canicule :

Température le matin à l'accueil au RDC et au 1<sup>er</sup> : 35°, au 2<sup>ème</sup> : 38°. Pas de possibilité d'aération et de circulation d'air à tous les niveaux et surtout au 2<sup>ème</sup>. L'infirmerie qui accueille les enfants qui se sentent mal est une fournaise. Le préau reste épargné pendant 2 jours en étant vigilant. Le gymnase est un peu moins chaud que les classes. Les élèves et enseignants sont épuisés

Consignes données par l'éducation nationale :

- Garder les enfants dans une ambiance fraîche : ***impossible pour notre école***
- Vérifier la fonctionnalité des stores et volets
- Etudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles
- Fermer volets rideaux des façades exposées
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur
- Disposer d'un thermomètre par salle. Vérifier la température et avoir une solution de repli dans un endroit frais, ventilé : ***l'école n'en a pas***
- Sensibiliser les professionnels aux risques encourus par les élèves lors de la canicule ; afficher les informations
- Boire régulièrement
- Veiller à la qualité de l'eau et au respect de la chaîne du froid
- Aménager l'emploi du temps
- Contrôler les modalités de conservation des médicaments des PAI

En cas de sortie en extérieur

- Eviter les expositions prolongées au soleil et limiter les dépenses physiques
- Veiller à ce que les enfants soient vêtus de façon adaptées (chapeau, vêtements légers, clairs, amples et couvrants les parties exposées de la peau)
- Emporter de l'eau
- Emporter de la crème solaire

Soyez attentifs à

- Une grande faiblesse
- Une grande fatigue
- Des étourdissements, des vertiges, des troubles de la conscience
- Des nausées, des vomissements,
- Des crampes musculaires
- Une température corporelle élevée
- Une soif et des maux de tête

En cas de coup de chaleur

- Alerter les secours

- Transporter la personne dans un endroit frais
- Asperger l'élève d'eau : **pas de brumisateurs à l'infirmierie**
- Faire le plus de ventilation possible : **peu de ventilateurs, non fournis par la mairie.**
- Donner de l'eau fraîche en petite quantité : **bouteilles d'eau fournies par la mairie mais arrivées trop tard**

Que pouvons-nous faire pour améliorer nos conditions de travail pendant ces périodes de canicule ?

Ventilation ? Fenêtres des étages ouvertes la nuit ? Zone climatisée comme dans les maisons de retraite ? Infirmierie climatisée ? Bouteilles d'eau et brumisateurs à l'infirmierie ? Mouiller la cour ? Réquisition d'endroits frais municipaux pour les écoliers (auditorium, piscine sur le temps scolaire...) Fermeture des écoles après deux jours de canicule car les personnels et les élèves sont trop éprouvés ? Films sur les fenêtres côté couloirs ? Congélateur pour mettre à disposition des classes de pains de glace ? Isolation des combles ?

*Madame Rouger précise que les zones climatisées ne sont pas d'actualité et que les ventilateurs peuvent être achetés avec les crédits d'investissement. C'est la préfecture qui décide la fermeture des écoles.*

## **6 / Réforme des rythmes scolaires : débat sur la semaine de travail des élèves et vote au conseil d'école**

Lors du dernier conseil d'école, la directrice avait présenté le bilan de l'équipe enseignante sur la semaine de 4,5 jours.

**Du côté des élèves :** Voir CR du 9 juin

- Exposition de l'élève à la collectivité toujours aussi importante. Absences en augmentation au cycle 2 le mercredi matin pour cause de fatigue. Fatigue des élèves dès le jeudi matin. Rythmes profitables aux élèves studieux. Surcharge cognitive et fatigue psychique pour les élèves moins scolaires. Après midi trop court pour les séances sportives, artistiques et culturelles notamment dans le cadre municipal avec déplacement prévu. Constitution de dossiers d'inscription en écoles privées vincennes fonctionnant 4 jours en augmentation. Activités périscolaires du mercredi à 14h exclusivement dans les locaux de l'école pour 20% des élèves environ. Pause méridienne du mercredi : 42% des élèves déjeunent et sont rangés, pointés, comptés, regroupés et dans l'attente de leur sortie entre 13h et 13h30.

**Du côté des enseignants :**

« Selon une enquête de l'Insee en 2010, les enseignants du premier degré exerçant à temps complet disent travailler en moyenne 44 heures par semaine. Les déclarations des enseignants varient du simple au double. Les plus jeunes enseignants déclarent un volume horaire moyen de 52 heures par semaine, soit 10 heures de plus que les autres enseignants... Les directeurs d'école se distinguent par un temps de travail un peu plus long et surtout des missions élargies »

Pour voir l'enquête, suivre ce lien :

<http://www.education.gouv.fr/cid72847/les-enseignants-du-premier-degre-public-declarent-travailler-44-heures-par-semaine-en-moyenne.html>

Le mercredi sans classe est utile selon les enseignants de notre école pour trois raisons :

- Cela permet de réguler son travail en milieu de semaine et mettre à jour ses corrections.
- Cela permet de passer une journée sans bruit ni tension car le métier d'enseignant demande une attention très soutenue pendant l'accueil des élèves.
- Cela permet de se former ou d'organiser des réunions pédagogiques sur une matinée plutôt que le soir en fin de journée après 6h de travail avec les élèves.

Pour ces raisons, l'équipe enseignante dans sa majorité demande le retour à la semaine de 4 jours.

- Résultats du sondage organisé par la mairie : la ville compte 3022 familles et en conséquences 6044 parents susceptibles de voter. 1632 personnes se sont exprimées. 866 votes pour le maintien de la semaine de 4,5 jours (53.06%) et 766 votes pour le retour à la semaine de 4 jours ( 46.94%).

- Résultats des échanges et sondages organisés par les associations de parents : les résultats pour l'APEV sont 50%/50% . La FCPE évoque l'organisation des familles dont les mamans travaillent le mercredi depuis le passage à la semaine des 4,5 jours.

La mairie n'a pas pris de décision puisqu'elle attend les résultats des votes de tous les conseils d'école de la ville. Dans sa réflexion, la priorité va à l'organisation des familles et la question budgétaire n'est pas prise en compte. Elle maintiendra les activités quelque soit le rythme choisi.

Madame Greiner l'inspectrice souhaiterait que les deux communes de la circonscription choisissent les mêmes rythmes scolaires mais la mairie de Vincennes précise que ce n'est pas une obligation.

- **Vote du conseil d'école : 31 personnes présentes**
  - Retour à la semaine de 4 jours : 23 votes
  - Maintien de la semaine de 4,5 jours avec mercredi matin travaillé : 7 votes
  - Abstention : 1
- **Repenser les horaires de l'école élémentaire ?**

L'école signale deux problèmes :

- Deux écoles maternelles sont éloignées de notre école. Les familles ayant des enfants scolarisés en élémentaire et en maternelle rencontrent des difficultés pour être à l'heure : les 10 minutes d'écart entre les horaires des écoles maternelles et élémentaires ne suffisent pas.  
2h pour déjeuner : c'est trop juste pour les 31 classes du groupe scolaire.

La séance est levée à 20h40.

La directrice remercie l'ensemble du conseil d'école pour sa participation.

La secrétaire de séance, Isabelle Antchandiet  
La directrice, Florence Delcayre